

Le Front national de défense des droits des citoyens dénonce les accords du 12 octobre 2016

écrit par GuineePolitique© | 25 octobre 2016



Quel est le problème ?

«Le conseil de quartier/district soit composé au prorata des résultats obtenus dans les quartiers/districts par les listes de candidatures à l'élection communale ; le Président du conseil de chaque quartier/district soit désigné par



l'entité dont la liste est arrivée en tête dans ledit quartier/district au scrutin communal. A cet effet, les parties au dialogue invitent l'Assemblée nationale à procéder en conséquence à la révision du code électoral lors de la session budgétaire 2016. »

Réunis au sein d'une plateforme *Le front national de défense des droits des citoyens* des partis politiques et des activistes de la société civile ont lancé une pétition pour dénoncer la violation de la loi si toutefois l'assemblée nationale adoptait les modifications soumises par les

signataires desdits accords. Cette pétition cherche avant tout à convaincre les députés de voter contre ces accords. Parmi les promoteurs de cette pétition se trouve en première ligne Faya Millimono du parti d'opposition Bloc Libéral, El hadj Thierno Mamadou Bah, président du parti d'opposition Nouvelle Génération pour le Changement (NGC) ou encore Alpha Ibrahima Silla Bah, député à l'Assemblée nationale.

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com

SCAN : « [] je voulais féliciter, le président de la République, le Pr Alpha Condé, pour son engagement personnel à veiller au respect strict des décisions de ce dialogue [] » Fodé Oussou Fofana

écrit par GuineePolitique© | 25 octobre 2016



Souleymane Traoré, directeur général du Fonds d'Entretien Routier (FER)

« Le coût de la réhabilitation du réseau routier de la capitale se chiffre à 220 milliards de francs guinéens alors que pour l'ensemble du pays, il s'élève à mille milliards de nos francs ». Il précise que le réseau routier guinéen est dégradé à 60%» © [Guineenews](http://Guineenews.com) (20/10/2016)

Aboubacar Sylla, président de l'UFC, porte-parole de l'opposition



« Il n'y a eu aucune violation de la loi en ce qui concerne ces accords politique. C'est lorsque le code électoral [révisé] va être adopté que les élections locales vont se tenir selon les dispositions de ce code. Donc on ne peut pas parler de violation alors que la loi électorale est en cours de révision » © Visionguinee.info (21/10/2016)

Fodé Oussou Fofana, vice-président de l'UFDG



« Du haut de cette tribune, je voulais féliciter, le président de la République, le Pr Alpha Condé, pour son engagement personnel à veiller au respect strict des décisions de ce dialogue. Je voudrais aussi féliciter le président du cadre de dialogue qui a conduit ce dialogue avec professionnalisme et qui est parvenu aujourd'hui à mettre ensemble les acteurs politiques de notre pays » © ledjely.com (12/10/2016)

Un scan réalisé par Sékou Chérif Diallo

Le débat autour des élections locales et communales en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 25 octobre 2016





En Guinée, le débat se poursuit autour des élections locales et communales. Selon l'accord conclu entre les leaders politiques, les chefs de districts et de quartiers qui n'ont pas été

renouvelés depuis les années 1980 ne seront plus élus mais nommés en fonction des résultats aux élections communales. Et cette fusion ne fait pas l'unanimité parmi la classe politique et la société civile.

Même si le dialogue inter-guinéen a été cette fois-ci rapide et quasi consensuel parmi les leaders, quelques voix s'élèvent pour dénoncer un élément de l'accord : la désignation des chefs de quartiers en fonction des résultats aux élections communales. « C'est illégal. Le Code électoral est clair : les articles 90 et 109 précisent que ce sont seuls les citoyens, à la base, qui doivent constituer des listes pour présenter des candidats à ces élections, quartiers et districts », témoigne Sékou Yaya Diallo, membre de la société civile.

Et si les chefs de quartiers sont nommés en fonction de leur étiquette politique, c'est un risque pour la paix sociale, explique Ahmed Sékou Traoré, président de Front citoyen : « Tout ce qu'ils entreprendront dans les quartiers, ça sera sous *label politique*. Et donc, les citoyens qui ne sont pas d'accord, diront "ils nous imposent des choses venant de leurs partis" . Par conséquent, il y aura plus de violence dans les quartiers, dans les familles, dans les ménages, que même dans la rue. »

Pour les partis politiques signataires de l'accord, il ne s'agit que de recommandations. Il reviendra à l'Assemblée nationale de réviser le code électoral afin de légaliser la fusion des élections locales et communales.

Source: RFI

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com